

*Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,*QUEBEC, 1^{er}. Octobre, 1810.

LE présent est pour certifier qu'en obéissance à un certain *Writ*, signé par Son Excellence le Gouverneur en Chef, en date du Douzième jour de Mars dernier, adressé à l'Officier Rapporteur du Comté de *Gaspé*, (*John Beek*, Ecuyer,) pour l'élection d'un Membre pour le dit Comté, pour servir dans la Chambre d'Assemblée, dans le présent Parlement Provincial du *Bas-Canada* : *George Pyke*, Ecuyer, a été en conséquence rapporté comme dûment élu, ainsi qu'il paroît par le retour du dit *Writ*, daté du Vingt-huitième jour de Juillet dernier, qui est déposé dans ce Bureau pour y faire foi.

LS. MONTIZAMBERT, F. F. G. C. en Chancellerie.

*A William Lindsay, Ecuyer, Greffier }
de la Chambre d'Assemblée.*